Envoyé en préfecture le 01/02/2024
Reçu en préfecture le 01/02/2024
Publié le - 2 FEV. 2024
ID : 031-213104847-20231205-DELCOM23_40-DE

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE 2023-40

L'an deux mille vingt-trois et le 5 décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 30 novembre 2023, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Étaient présents : M. ARTIGUE, Mme BAYLAC, Mme CLAEYS, Mme GAILLARD, M. HANNON, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MARTIN, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. PEYRUCAIN, Mme PIN-BELLOC, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Étaient absents et représentés : M. AUXIÈTRE, Mme BOTANCH, M. PEDRONO.

Madame BAYLAC.a été nommée secrétaire de séance.

OBJET: Adoption des tarifs de droits de place pour occupation du domaine public

Madame le maire propose les tarifs de droits de place pour occupation du domaine public suivants à compter de la création de la régie par délibération du conseil municipal :

	ANCIENS TARIFS		NOUVEAUX TARIFS
			paiement par régie / trimestre
Les commerces ambulants (sur autorisation expresse de la M	prix au m², installation> 2j	prix/h/ installation	prix au m²/jour
Droit de place	2,50€/j <6m² entre 6m² et 12m² : 5€/j de 12 à 20m² : 7,50€/j de 20 à 30m² ; 10€/j de 30 à 50m² : 12,50€/j de 40 à 80m² : 15€/j	1,50€ si <6m² 3€ de 6m² à 12m² 4,50€ de 12m² à 20m² 6€ de 20m² à 30m² 7,50€ de 30m² à 50m² 9€ de 50m² à 80m² 0,15€ pour les m²>80m²	0,30c (commerçant habituel) 1€ (commerçant occasionnel)

Les tarifs seront applicables jusqu'à possibles modifications.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'adoption des tarifs de droits de place pour occupation du domaine public.

- **Autorise** madame le maire à appliquer des nouveaux tarifs

- **Charge** madame le maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi, fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le maire,
Sophie LAY

MAIRIE de ST-GENIES BELLEVUE 31180

Membres en exercice	19
Membres présents	16
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0